
Justice environnementale, méthodologies participatives et extractivisme en Amérique latine

Carlos Salamanca Villamizar | Francisco Astudillo Pizarro

Traduction : Antonia Garcia Castro

Introduction

La justice spatiale est au cœur d'une rencontre épistémologique, académique et politique. Axée sur la synthèse de deux dimensions : la première, conceptuelle et théorique, articule des traditions intellectuelles et des trajectoires interdisciplinaires ; la seconde, pratique et politique, prend la forme d'un projet ouvert, dynamique et inachevé où la justice spatiale se présente comme savoir critique au service de la transformation des réalités qu'elle étudie. Nous allons nous consacrer à cette deuxième dimension, en considérant que la méthodologie offre, en tant que modalité théorique et pratique du savoir, l'opportunité d'ouvrir des interrogations – encore inexplorées – sur la justice spatiale et environnementale en Amérique latine.

La justice spatiale est ici entendue comme l'ensemble des configurations socio-spatiales qui conditionnent, dans un lieu et dans un temps donnés, la distribution des bénéfices et des préjudices du développement pour un groupe social déterminé, et qui établissent les opportunités d'accéder ou non aux mécanismes (sociaux, politiques, économiques, entre autres) de production ou de reproduction desdites configurations socio-spatiales. La justice spatiale est ainsi pluriscale, circonstancielle et relative en fonction des sujets impliqués. Dans la mesure où elle fait l'objet de débats dans des sociétés hétérogènes et inégales, loin d'être universelle, la justice spatiale est situationnelle et sensible aux différences. Dans la mesure où ces sociétés sont en évolution constante, la justice spatiale, loin d'être quelque chose de figé, est dynamique et son étude demande d'être attentif aux processus qui donnent lieu à certaines configurations socio-spatiales.

Dans le contexte latino-américain, ouvrir une discussion à propos de méthodologie permet de rendre visible la grande hétérogénéité des modes d'action – dans des situations d'injustice sociale elles-mêmes diverses –, des contextes territoriaux (urbains, périurbains, ruraux) et des échelles (locale, régionale, nationale ou internationale). Ces modes d'action constituent et sont constitués par des configurations spatiales à la fois au niveau des intellectuels, qui s'investissent dans le cadre d'une recherche participative et rendent visible des conflits, que des communautés, des mouvements sociaux, des ONG, des fonctionnaires, des experts gouvernementaux et des représentants d'entreprises, dans le cadre de leurs propres stratégies.

Revenant sur la littérature consacrée aux tensions socio-environnementales en Amérique latine et ses liens avec la justice spatiale, objet de travaux antérieurs (Salamanca, Astudillo et Fedele, 2016 ; Salamanca et Astudillo, 2016), nous nous proposons d'approfondir ici la dimension méthodologique de la justice spatiale au sein des trajectoires de recherche latino-américaines dans le champ des études socio-environnementales. Nous nous intéresserons en particulier à des outils qui sont géographiquement situés et qui se caractérisent aussi par une dimension participative et spatialisée. Par ailleurs, il s'agit d'outils méthodologiques qui peuvent à la fois

devenir des instruments de mobilisation et d'organisation collective, et des instruments de production d'information.

Dans la première partie, nous reviendrons sur l'architecture conceptuelle de la justice spatiale. Nous examinerons ses liens avec la notion de justice environnementale dans le cadre des études socio-environnementales et d'écologie politique latino-américaine, et celui des conflits qui émergent dans une conjoncture néolibérale marquée par l'extractivisme. Puis, nous explorerons diverses méthodes d'approche du territoire, dont celles qui concernent la production collaborative de connaissances.

Finalement, nous soulignerons quelques axes de recherche et d'action collective contemporains, en explorant la composition complexe des champs d'action et de recherche. Dans l'idée de visibiliser certains nœuds problématiques (méthodologiques, politiques et territoriaux) à travers des débats sur justice spatiale et environnementale.

Justice, espace, environnement

L'architecture conceptuelle de la justice spatiale

Nous choisissons comme point de départ conceptuel, ce qu'il est convenu d'appeler la dimension distributive de la justice spatiale, axée sur la question du partage des ressources dans l'espace (Soja, 2014). La dimension distributive permet aussi d'incorporer des questions telles que la distribution des charges, des préjudices et des conséquences négatives du « développement ». Dans le contexte latino-américain, cette approche distributive prend place dans un contexte conflictuel lié aux cycles successifs de repli et de déploiement des États, des entreprises et des marchés, principalement dans des zones frontalières, mais aussi dans d'autres zones, traditionnellement périphériques, devenues aujourd'hui l'épicentre de nouvelles formes de production et d'extraction néolibérale.

Les diverses dimensions (politique, culturelle, historique, sociale) de ces configurations socio-spatiales deviennent d'autant plus importantes lorsqu'on examine des éléments tels que les localisations et les asymétries du pouvoir dans l'espace, qui se matérialisent dans des processus de ségrégation et d'inégalités en fonction de catégories telles que l'ethnicité, les classes sociales, le genre ou la différence culturelle (reprenant en partie ce qu'on entendait par « race », catégorie actuellement mise en question).

Il convient ici d'évoquer les « deux formes fondamentales » de justice/injustice spatiale proposées par Marcuse (2009). D'un côté, celles du confinement involontaire et de la ségrégation sociale dans l'espace qu'il appréhende en termes de « déni de liberté ». De l'autre, celle de l'assignation inégale des ressources dans l'espace. Retenons pour le moment la première des deux formes fondamentales de l'[in]justice spatiale qui s'exprime dans les coactions sociales, économiques et politiques sur certains groupes marginalisés.

La notion de justice environnementale comme antécédent

En Amérique latine l'antécédent le plus direct, en termes conceptuels et politiques, de la justice spatiale est la notion de « justice environnementale », liée à l'origine à plusieurs phénomènes urbains de discrimination socio-spatiale de la population afro-américaine aux États-Unis dans les années 1970 et 1980 (Fol et Pflieger, 2010 ; Gobert, 2010). Dans le cadre des transformations politico-économiques provoquées par le néolibéralisme extractiviste, cette notion a largement été reprise en Amérique latine par le champ de la *justice environnementale* et, plus

particulièrement, par l'écologie politique, l'un des axes les plus prolifiques des approches socio-spatiales de la justice (Leff, 2001, 2003 ; Martínez-Alier, 2002 ; Acselrad et Padua, 2004 ; Martínez-Ailier, 2008 ; Carruthers, 2008 ; Acselrad, 2010 ; Berger, 2012 ; Renfrew, 2011 ; Merlinsky, 2013). En effet, la justice environnementale se présente non seulement comme une critique radicale de l'extractivisme mais aussi comme une tentative de dépasser les approches conservationnistes dans la pensée critique latino-américaine.

Dans le panorama des discussions latino-américaines, la notion de justice environnementale reprend la deuxième des « deux formes fondamentales de l'injustice » proposées par Marcuse (2016), déjà citées, et qui renvoient aux diverses modalités de la distribution inégale des biens, des ressources et de l'accès aux droits, ainsi qu'aux effets négatifs de la pollution et autres problèmes environnementaux, conséquence d'activités productives et de projets d'infrastructure, en matière de « développement » ou d'énergie. Les expériences des populations exposées à des sources de pollution, aussi bien dans des contextes urbains que ruraux en Amérique latine, ont été abordées par des auteurs comme Hervé Espejo (2010), Faburel (2010), Oliveira Finger et Bortoncello Zonzi (2013) et Scandizzo (2012).

Dans la lignée de Josefson (2016) et de sa théorie de la « consommation éthique », Bret (2016) réfléchit aussi sur cette dimension distributive axée sur la répartition des ressources naturelles et des biens, et les risques en termes d'équilibres écologiques dus à la manière dont la nature est exploitée. La justice environnementale implique aussi une réflexion sur l'inégalité et la justice procédurale (Bret, 2016), en relation aux pratiques citoyennes, associatives et, en général, à l'ensemble des interactions entre populations, États, marchés, entreprises et autres agents à travers desquels se produisent des situations d'[in]justice spatiale (Caruthers, 2008).

À l'ère des droits (Bobbio, 1991), les procédures et les dispositifs de gouvernance constituent un champ central et stratégique qui a concentré une grande quantité d'innovations (et de contestations). Étant donné ce caractère central, on comprend que la justice environnementale n'interroge pas seulement les inégalités des procédures mais qu'elle se postule, en parallèle, comme courant intellectuel et comme un type de mobilisation sociale en faveur de populations et de communautés qui font face à des situations d'inégalités socio-environnementales. En pratique, dans des contextes divers en Amérique latine, ces courants et ces luttes auxquelles participent un grand nombre d'acteurs, donnent lieu à des discussions sur les procédures mais aussi à de multiples formes de citoyenneté et d'actions sociales, qui dialoguent, chacune à sa manière, avec des questions spatiales et environnementales (Martínez-Alier, 2011 ; Latta et Wittman, 2012).

Avant de conclure cette partie, on peut souligner qu'il existe des différences dans le traitement de la notion de justice dans les traditions de la justice environnementale et de la justice sociale¹. En effet, à la différence des auteurs qui s'inscrivent dans le courant des études sur justice spatiale, tels Soja (2014), Bret (2016) ou Marcuse (2009), et proposent une réflexion philosophique approfondie de l'idée de *justice*, le courant intellectuel et politique de la justice environnementale, tel que développé en Amérique latine, a peu travaillé cet aspect. Mais bien qu'elle ne soit pas objet de réflexions théoriques, l'idée de justice est centrale en tant qu'élément normatif et rhétorique.

Méthodologies participatives et territorialités : la dimension procédurale de la légitimité dans la production du savoir

1. Sur ce sujet, voir Salamanca, Astudillo et Fedele, 2015.

La participation comme enjeu méthodologique

Dans un contexte marqué par l'expansion des modes néolibéraux de production, d'accumulation, de consommation et de gouvernance, mais aussi par l'émergence de mobilisations, de résistances, et la recherche d'autres formes de « développement », de nouvelles lignes de travail ont vu le jour, au cours des dernières décennies, centrées sur la *participation*. Celles-ci se caractérisent par l'incorporation de techniques participatives d'analyse, de gestion, et de prise de décisions, entre autres, en lien étroit avec des projets de développement et l'intervention d'institutions gouvernementales, d'ONG et d'agences internationales. Ces techniques, à chaque fois plus complexes, sont devenues de véritables dispositifs méthodologiques, amplement diffusés ces dernières années. Vis-à-vis des approches participatives, il existe des positions divergentes : certains affirment qu'elles prétendent « diriger le changement social et guider les communautés » à partir de relations asymétriques de pouvoir fondées sur la connaissance (Burdick, 1995), tandis que d'autres postulent qu'elles produisent un « empowerment » qui « facilite le changement social » (Barab *et al.*, 2004 ; Buckles et Chevalier, 2009).

Dans la région, le déploiement et la multiplication de ces dispositifs relationnels ont été le fait de gouvernements et d'entreprises, mais aussi d'églises et d'ONG. Les mêmes ont été encouragés par des organisations du secteur tertiaire, des organismes multilatéraux, des agences onusiennes et des ONG travaillant à des échelles et dans des aires de spécialisation et de compétence diverses, qui vont jusqu'aux musées et centres culturels. Nous sommes ainsi devant une véritable hyperinflation de la participation devenue un instrument à ce point omniprésent, versatile et flexible de gestion, qu'on pourrait parler de « tournant participatif » dans les techniques de gouvernance contemporaines.

En Amérique latine, beaucoup de ces expériences se nourrissent, du moins dans leurs principes, d'antécédents parmi lesquels il convient de souligner la Recherche Action Participative (RAP / IAP selon les sigles en espagnol), courant théorique-méthodologique initié par Fals Borda, en Colombie, dans l'agitation des années 1960 et 1970. La RAP a synthétisé des éléments issus de disciplines telles que l'histoire, la sociologie, l'anthropologie et la psychologie sociale, misant très tôt pour la transdisciplinarité. Enraciné dans l'histoire de la pensée critique latino-américaine, ce courant a dialogué de maintes manières avec les processus de transformation promus par des mouvements et des organisations sociales tels que le courant de l'éducation populaire de Paulo Freire au Brésil (Ortíz et Borjas, 2008), la théologie de la libération, la philosophie de la libération, et la communication alternative (Torres, 2007 ; Ortíz et Borjas, 2008). Néanmoins, au cours des dernières décennies, les versions contemporaines de la RAP tendent à écarter la dimension critique des premiers postulats, son positionnement politique, sa vocation de transformation. Dans la mesure où elles se présentent comme dépolitisées et sans idéologie, proches des techniques de gouvernance, ces propositions de gestion et de management s'éloignent épistémologiquement et politiquement des prémisses de l'implication de la RAP qui, elles, dialoguent avec le projet critique de la justice spatiale et environnementale.

En raison de ces différences, des auteurs tels que Rahman (1991) ont dénoncé la « cooptation » de la RAP. Ce processus de « cooptation » technique-institutionnel de la RAP, tout en donnant une plus grande visibilité au travail de collaboration et interdisciplinaire, a invisibilisé aussi bien le rôle pionnier de Fals Borda, que la dimension critique et la richesse épistémologique de la RAP (Oslender, 2013). Ces tendances renvoient aux transformations des conditions dans lesquelles on

fait appel aux sciences sociales (anthropologie, sociologie, psychologie, entre autres), conçues principalement comme instrument de gestion, dépourvues de leur potentiel épistémologique et transformateur.

Le caractère politique de la justice spatiale, environnementale et de l'écologie politique, pose la question de la rencontre entre théorie et action, dans la mesure où une réflexion sur la justice rend explicite l'adoption d'une attitude critique, d'une volonté normative et d'une prise de position dans les disputes en faveur des populations dominées ou opprimées. La tradition classique de la méthodologie de la RAP de Fals Borda part du même présupposé : la tension fondamentale entre savoir et action, entre théorie et action. C'est-à-dire, que ce programme de recherche trouve dans la RAP et dans l'ethnographie, des éléments méthodologiques convergents avec le caractère éthique et politique de la justice spatiale et les études des tensions socio-environnementales examinées dans ce travail.

Il semble alors important de revenir aux discussions premières de la RAP, qui permettent de mettre en exergue une série de dimensions importantes s'agissant de penser les enjeux épistémologiques, sociologiques et géopolitiques de la méthodologie. Ces discussions permettent aussi de revenir sur le rôle du chercheur et les modalités de son implication dans les problématiques, ainsi que sur le rôle des sujets dans la production du savoir.

La considération éthique et politique de la RAP, telle qu'elle s'exprime dans l'engagement idéologique auprès de sujets dominés et opprimés, tout comme sa condition de méthodologie interdisciplinaire et épistémologique inscrite dans le paradigme critique, en font un champ fertile susceptible de contribuer à la recherche sur les conflits socio-environnementaux, à la justice spatiale en tant que projet théorico-politique, et à l'ouverture de nouveaux axes de discussion en vue d'une rénovation ethnographique.

On peut caractériser la RAP comme une modalité de la coproduction de connaissances, comme une synthèse entre expérience et engagement, une prise en compte d'apprentissages intuitifs fondés sur la possibilité d'être-là et de participer dans le champ à travers la notion philosophique de « vivencia » (vécu) inspirée de la philosophie d'Ortega y Gasset (Fals Borda, 1991). De ce point de vue, l'interaction et la participation active sur le terrain avec certains groupes sociaux, permettent un dialogue méthodologique entre la RAP et l'ethnographie, et ses pratiques. S'agissant du travail de terrain, il implique de prendre position eu égard à la dimension épistémologique et d'abandonner l'idée de neutralité sur le plan axiologique. Plus précisément, ce qui est proposé c'est une articulation des savoirs académiques et des savoirs ordinaires qui cherche à rompre l'asymétrie entre sujet et objet, de manière volontaire et explicite, à travers l'expérience de la participation engagée (Fals Borda, 1991).

La nouveauté de cette approche est dans l'action qui prend la forme d'une praxis politique réalisée avec, et en faveur, des communautés dominées. Plutôt que d'être pensées comme les bénéficiaires d'un savoir qui se proposerait d'augmenter leur pouvoir, ces communautés sont convoquées à prendre part et à contrôler le processus de production des connaissances (Borda et Rahman, 1991).

Bien que la RAP en tant que méthode partage un certain nombre de techniques, d'instruments et d'approches avec l'ethnographie, leurs évolutions ont été, en grande partie, parallèles et leurs relations supposent à la fois des affinités méthodologiques et des distances axiologiques. En dépit de leurs parallélismes et des similitudes fondées sur le travail de terrain et l'utilisation de techniques diverses, peu sont les anthropologues qui ont exploré les possibilités de la RAP dans son premier versant (Hemment, 2007). C'est d'autant plus frappant que, celle-ci émerge et se développe en même temps que les multiples critiques qui se sont produites, entre les années

1960 et 1970, au sein de l'ethnographie (Gubrium et Harper, 2013). Des questions telles que la participation, l'engagement politique, la non-neutralité et les asymétries de pouvoir entre sujet et « objet » ont été mésestimées ou simplement écartées dans la critique ethnographique contemporaine, en même temps que les programmes de recherche anthropologiques et ethnographiques s'éloignent des terrains en tension des mouvements sociaux jusqu'aux années 1990 (Burbick, 1995).

La question de l'engagement, la prise de position en situation de conflit et la coproduction des connaissances en tant qu'enjeux méthodologiques de la RAP convergent aussi bien avec les possibilités d'une ethnographie critique (Burbick, 1995 ; Hemment, 2007 ; Oslender, 2013), qu'avec les notions de justice spatiale et environnementale, et leur dimension politique devant les conséquences socio-environnementales de l'expansion de l'extractivisme dans la région.

Pouvoir et constitution conflictuelle des champs

Comme nous l'avons vu (Salamanca Villamizar *et al.*, 2016, Salamanca Villamizar et Astudillo Pizarro 2016), une des caractéristiques structurelles du champ socio-environnemental latino-américain est d'être traversé par de nombreux intérêts, légitimités et positionnements dans la structure du pouvoir. On observe ainsi une grande diversité des arènes de dispute, et des acteurs qui prennent part à ces disputes. Parmi lesquels des activistes socio-environnementaux, des voisins des zones urbaines et rurales, des peuples autochtones, des experts d'ONG, des universitaires, des fonctionnaires et des entreprises (Molina Roa, 2011; Bebbington *et al.*, 2012; Walter et Urdiki, 2014).

Suivant sa conception dialectique du sens commun comme champ d'action et ressource culturelle des communautés (Fals Borda, 1999), la RAP identifie une base de pouvoir sous-jacent dans tout champ, qu'elle cherche à rendre visible et à intervenir dans un effort pour dépasser l'éthique de la représentation, et investir des espaces d'action collective.

Dans un contexte néolibéral, il s'est produit une transformation des champs relationnels entre communautés, marchés et États dans la région. Ainsi, le néolibéralisme ne se présente pas comme un phénomène cohérent mais plutôt comme un processus multiple, hétérogène et changeant qui a reconfiguré l'architecture des « bases du pouvoir » en Amérique latine. Un scénario qui voit émerger avec force le secteur tertiaire. Lorsqu'on regarde dans le détail du côté des nouvelles pratiques et des discours de revendication socio-environnementale, on voit clairement une importante croissance du rôle des institutions et des organismes non-gouvernementaux, une dynamique, que nous ne pouvons pas traiter dans le détail ici, mais sur laquelle il convient de faire un commentaire. Ces nouveaux acteurs capitalisent l'espace laissé par des acteurs traditionnels de la politique tels que les églises et les partis politiques, tout en étant conséquents avec les versions néolibérales de l'État « plus petit et efficace » et avec l'idée de responsabilité de la société civile dans la pratique et l'exercice de la démocratie.

Les nouvelles méthodologies de participation, tout comme le recyclage de versions technicisées de la RAP ont donné aux acteurs professionnels, aux universitaires et aux organismes du secteur tertiaire, un rôle de médiateurs, dans bien des cas déterminant dans les processus de gestion et dans le dénouement de nombreux conflits. Dans la mesure où les États agissent très souvent comme simples médiateurs des conflits entre les communautés et les entreprises (ou simplement s'en éloignent), les communautés et les habitants ont besoin de soutien sur le plan technique et juridique afin d'élaborer des « stratégies » et des plans d'action dans leur recherche de diverses formes de justice spatiale. Une arène qui se prête à la reproduction des relations

d'inégalité en termes de représentation, de prise de parole, et des épistémologies qui sont privilégiées.

Dans sa première version, la RAP reconnaît les particularités d'un champ multiple ; néanmoins, elle propose une vigilance fondée sur une attitude anti avant-gardiste, qui mise sur la coparticipation des acteurs en présence, et surtout des acteurs avec lesquels se construit l'engagement politique : les acteurs collectifs mobilisés du fait de multiples formes d'injustice. Dans ce cadre, bien que la tradition théorique et méthodologique de la RAP reconnaisse les apports et la place des acteurs du secteur tertiaire, celui-ci est postulé dans un rôle catalyseur et non dominant (Rahman, 1991), préservant ainsi l'équilibre dans les relations collaboratives de coproduction des connaissances.

Territorialités et cartographie sociale

Dans le domaine de la recherche, un certain nombre d'outils cartographiques ont été empruntés à d'autres disciplines, notamment la géographie. Ce qui peut être considéré comme un apport important, à la fois sur le plan méthodologique et politique s'agissant de questions socio-environnementales. La multiplication croissante d'outils d'information, de traitement des données et de communication, la diffusion et les apprentissages collectifs des pratiques de représentation cartographique, facilitent leur appropriation et le dialogue entre universitaires, activistes, communautés et institutions. Ce qui donne lieu à de multiples usages de la représentation spatiale des territoires en dispute (Salamanca, 2012 et 2011 ; Salamanca et Espina, 2012 ; Risler et Ares, 2014).

Les dispositifs cartographiques s'avèrent intéressants, s'agissant de justice spatiale, vu la radicalité de la territorialisation des conflits dans la région. L'expansion du développement et l'universalisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont favorisé, d'un côté, la rencontre et l'intersection des logiques de recherche collaborative, des représentations et des narrations cartographiques dans divers contextes. D'un autre côté, la construction de plateformes numériques, axées sur le recueil de données de trajectoires, de connaissances et d'expériences, qui articulent le local, le régional et le global, contribuent à élargir les limites en termes de logiques des pratiques : aux différentes étapes du traitement de l'information et dans le domaine de la production et des usages des cartes, et autres outils cartographiques (Sánchez et Pérez, 2014). Le champ ici est vaste et prolifique et ne se limite pas, bien entendu, à ces deux questions ; comme dans d'autres contextes historiques, la technologie est en train de modifier les façons de faire et de penser la politique.

En effet, un plus grand accès aux dispositifs électroniques (ordinateurs, smartphones), la baisse des coûts des équipements informatiques, la diffusion de logiciels faciles à utiliser, sont autant de facteurs qui modifient les usages et la production des données territoriales, jusqu'ici contrôlées et produites par des institutions gouvernementales. Ces nouvelles conditions d'accessibilité ont habilité de nouvelles formes d'action des acteurs non gouvernementaux, traditionnellement exclus des processus de prise de décision territoriales, facilitant les conditions de participation dont ils ont le contrôle (Fox *et al.*, 2003, cité en Rambaldi *et al.*, 2012).

On peut donner plusieurs exemples. Des plateformes comme *LandMark*², et le projet *Environmental Justice Atlas EJATLAS*³, systématisent dans des supports web interactifs une

2. Landmark est une plateforme numérique qui fournit des informations sur les territoires autochtones et les terres communautaires, dans le but d'appuyer les requêtes des communautés indigènes et rurales en défense de leurs droits territoriaux (<https://www.landmarkmap.org>).

information globale à propos des droits territoriaux et des conflits socio-environnementaux, assurant le suivi de diverses situations d'injustice spatiale, et constituant un réseau qui connecte universitaires, activistes et citoyens en temps réel. Dans ces plateformes, la recherche dans des contextes locaux intègre des analyses à échelle nationale, ce qui permet de situer ces situations dans des contextes plus larges.

Dans l'ensemble, ces nouvelles technologies, et les pratiques politiques qui les accompagnent, donnent forme à des *systèmes d'information géographique participatifs* qui synthétisent les convergences entre ce qu'on appelle le développement communautaire et les technologies géo-territoriales de libre accès, « dans une combinaison de savoirs experts et locaux » (Rambaldi *et al.*, 2012 : 77).

D'autres approches importantes, consacrées à la pratique cartographique et ses productions de savoir, mettent l'accent sur les relations entre ces modalités de la connaissance et le pouvoir. De ce point de vue, une analyse qui prenne en compte la longue durée permet d'appréhender les cartes et les cartographies comme des instruments de pouvoir (Crampton et Elden, 2007) utilisés, promus et développés à des fins de conquête, d'appropriation, de transformation et, plus généralement, à des fins d'exploitation par les élites, pas les groupes de pouvoir et par les agents hégémoniques (Ares et Risler, 2013). De même, les cartes participent à des processus culturels de production des communautés, des peuples et autres entités collectives, parmi lesquelles la Nation a joué un rôle prépondérant. Dans ce sens, l'expérience latino-américaine montre que, dans le contexte de politiques de la reconnaissance, les cartes ne font pas qu'enregistrer des représentations à propos de territoires et de communautés, mais qu'elles sont aussi centrales dans le processus de production de celles-ci.

Bien qu'il ne fasse aucun doute que ces relations de pouvoir soient en train de changer, du fait de l'accès massif à des outils d'information géographique et des processus d'émancipation socio-territoriale, il n'en demeure pas moins que les cartes sont encore utilisées en vue du contrôle hégémonique du territoire par les États, et plus récemment pas des entreprises. Ainsi, nous appréhendons les cartographies et les cartes à la fois comme moyen, comme instrument de lutte, et comme l'un des enjeux de la lutte qui voit s'opposer divers intérêts. Suivant cet axiome, ces dispositifs et ces produits ne répondent pas exclusivement à une question technique et instrumentale, mais sont le résultat de relations de pouvoir plus vastes (Bryan, 2010). Dans cette logique, si on se place du point de vue de la production participative du savoir, l'incorporation des connaissances locales dans la pratique cartographique redonne de l'importance à certaines questions : que faut-il cartographier ? Avec qui ? À quelle échelle ? Mais aussi : à qui « sont » les cartes ? Les informations qu'elles contiennent ? Qui les utilise ? Comment ?

Nous nous trouvons de nouveau ici face à cette question centrale de la dimension procédurale de la justice. Les cartographies non plus seulement comme résultat, mais comme processus, permettent de dénoncer et de rendre visibles de multiples formes d'injustice spatiale et peuvent contribuer à renforcer des dynamiques et des processus de mobilisation communautaire. C'est dans ce contexte que la production de représentations cartographiques devient une pratique de défi des hégémonies. Le fait de produire des représentations et des informations de manière collective suppose, en pratique, un exercice de construction de légitimité. Dans ce processus de

3. Ejatlas est une plateforme numérique collaborative qui systématise des informations autour des conflits sociaux-environnementaux au niveau global. La plateforme fait partie de l'ICTA de l'Université autonome de Barcelone (<https://ejatlas.org>).

participation, ce sont les procédures et non le résultat qui synthétisent la légitimité et la requête de justice.

Cartographies et justice(s) en dispute

Les nouvelles techniques de recueil de données, d'analyse et de représentation cartographique ont donné lieu à de nouvelles formes de penser les territoires, les conflits et les revendications. En 2016, Mac Chapin et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ont coordonné l'élaboration de la *Carte des peuples autochtones, des zones protégées et des écosystèmes naturels en Amérique centrale (Mapa de Pueblos Indígenas, Áreas Protegidas y Ecosistemas Naturales de Centroamérica, Chapin et al., 2016)*. Cette carte a été réalisée avec la collaboration de leaders et d'organisations telles que le Conseil indigène d'Amérique centrale (Consejo Indígena de Centroamérica, CICA). Aux yeux de leurs promoteurs, cette carte est un outil majeur pour faire front à la destruction des écosystèmes qui constituent l'habitat des peuples autochtones dans la région. Dans cet ordre d'idées, la carte élaborée entre autres par Grünberg et Pereira (2016), reprend une expérience antérieure, celle de la carte *Guaraní Retâ* élaborée en 2010, et se propose de localiser toutes les communautés guarani en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Paraguay et en Uruguay. Ce matériel peut s'avérer d'une grande importance pour des analyses ultérieures en relation aux droits territoriaux, ainsi que pour établir des liens analytiques avec des dynamiques socio-environnementales telles que les diverses formes d'expansion de la frontière productive autour de produits tels que le soja. Ces deux expériences ouvrent des horizons à la recherche et à l'action autour de problématiques qui dépassent le cadre des États nationaux.

Une des arènes où l'on observe des avancées en termes éthiques, épistémologiques et politiques, en matière de cartographie, est celle des cartes élaborées dans un contexte autochtone. Dans des travaux déjà publiés par l'un de nous (Salamanca, 2011 et 2012 ; Salamanca et Espina, 2012) est abordée la question de savoir si les cartographiques autochtones sont ou non un instrument efficace de revendication dans le cadre de conflits légaux. Cet aspect mérite d'être réexaminé à la lumière des dynamiques qui se produisent à l'intérieur de la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), l'organisme qui a le plus œuvré en faveur de l'inclusion des droits des peuples autochtones, parmi lesquels la question des terres et des territoires occupent une place centrale⁴.

Dans la plupart des contentieux judiciaires, les cartes ont été présentées comme matériel de preuve. Elles ont joué un rôle clé s'agissant de démontrer des questions telles que : la gestion collective du territoire et la continuité historique des peuples autochtones sur leurs terres traditionnelles ; la condition sacrée du territoire qu'ils habitent aux yeux de ces peuples, ainsi que l'importance vitale de celui-ci pour leur « développement culturel, religieux et familial ». Trois résolutions récentes de la CIDH, portant sur trois cas spécifiques de violation des droits territoriaux des peuples autochtones, rendent compte de la tendance à l'incorporation des cartes

4. Parmi les quinze contentieux examinés par la CIDH, entre 2001 et 2012, portant sur des droits des peuples autochtones et tribaux, Benedetti a identifié ces résolutions portant sur des droits collectifs territoriaux : (0.) « Comunidad Mayagna (Sumo) Awas Tingni vs. Nicaragua » (CIDH, Résolution du 31/08/2001) ; (3.) « Comunidad Moiwana vs. Suriname » (CIDH, Résolution du 15/06/2005) ; (4.) « Comunidad Indígena Yakye Axa vs. Paraguay » (CIDH, Résolution du 17/06/2005) ; (6.) « Comunidad Indígena Sawhoyamaya vs. Paraguay » (CIDH, Résolution du 29/03/2006) ; (8.) « Pueblo Saramaka vs. Surinam » (CIDH, Résolution du 28/11/2007) ; (11.) « Comunidad Indígena Xákmok Kásek vs. Paraguay » (CIDH, Résolution du 24/08/2010) ; (14.) « Pueblo Indígena Kichwa de Sarayaku vs. Ecuador » (CIDH, Résolution du 27/06/2012). Voir Benedetti, 2013.

dans le domaine judiciaire⁵. Comme le signale Benedetti (2016), c'est vraiment quelque chose d'inédit et il faudrait pouvoir penser les implications de cette décision de la Cour d'inclure, dans ces trois cas, les cartes dans des décisions relatives aux questions territoriales débattues.

Conclusion

Cet article s'est proposé d'explorer des points de convergence entre les discussions théoriques à propos de justice spatiale, les évolutions de la justice environnementale et les études socio-environnementales consacrées à des conflits qui se posent en termes de distribution des ressources et de reconnaissance des droits sur le territoire, dans une conjoncture néolibérale dans sa phase extractive. Une attention particulière a été portée à la dimension pratique et aux interactions entre agents et agences dans le cadre d'un vaste spectre de situations conflictuelles abordées sous l'angle de leurs enjeux épistémologiques, méthodologiques et politiques.

Un point de départ important a été le fait de repenser ces divers courants de pensée et de recherche dans leur relation avec le paradigme critique dans lequel ils s'insèrent. La dénaturalisation de la critique, la généalogie de ses versants analytique et militant, nous ont permis d'identifier des liens entre les divers courants de pensée discutés. Il nous semble ainsi nécessaire d'élargir ces lignes de réflexion épistémologique et critique des généalogies philosophiques sous-jacentes, qui constituent les cadres paradigmatiques dans lesquels les discussions théoriques et de recherche s'inscrivent.

De très nombreuses situations, présentes dans les recherches examinées ici autour de l'extractivisme, nous amènent à conclure que l'emphase sur des questions méthodologiques – qui traversent des disciplines et décentrent le regard anthropologique du travail de terrain, dans une perspective politique et participative – permet d'incorporer aux discussions sur justice spatiale, la dimension de l'action, dans un contexte de grande diversité des tensions socio-spatiales. En même temps, l'examen des dimensions participatives et spatiales dans la tradition théorique et méthodologique de la RAP, afin d'examiner ses liens possibles avec la justice spatiale, a montré qu'il existe des dimensions politiques et territoriales qui contribuent à enrichir les présupposés épistémologiques de la justice spatiale, s'agissant de la contextualiser dans un champ aussi conflictuel que celui des études socio-environnementales.

Par ailleurs, les deux axes de la réflexion méthodologique (action et participation, représentations cartographiques) mettent en évidence une rencontre entre des chercheurs et les divers sujets qui interviennent dans le champ de la justice spatiale dans ses deux versants (i) la justice distributive des bénéficiaires, des ressources et des préjudices, (ii) celle de l'accès aux moyens et aux mécanismes de construction et de reconstruction de certaines configurations socio-spatiales. L'étude de cas, de réflexions et d'antécédents dans la région a montré que les *méthodologies de recherche et d'action* ainsi que les *pratiques cartographiques* ont servi non seulement comme nœud, ou point de connexion, et comme fusion des formes de savoir, entre

5. (1) « Caso Comunidad Garífuna de Punta Piedra y sus Miembros Vs. Honduras » Résolution du 8 octobre 2015 (Excepciones Preliminares, Fondo, Reparaciones y Costas). Voir en particulier les trois annexes où figurent les cartes : annexe I, p. 109 ; annexe II, p. 110 ; annexe III, p. 111. (2) « Caso Comunidad Garífuna de Punta Piedra y sus Miembros Vs. Honduras ». Résolution du 8 octobre 2015 (Excepciones Preliminares, Fondo, Reparaciones Y Costas). Voir carte, annexe, p. 84. (3) « Caso Pueblos Kaliña y Lokono Vs. Surinam ». Résolution du 25 novembre 2015 (Fondo, Reparaciones y Costas). Voir cartes en annexe : annexe I, p. 91 ; annexe II, p. 92 ; annexe III, p. 93.

des connaissances locales et celles des experts, mais aussi comme instrument de construction de légitimité, comme ressource de revendication et instrument juridique.

Reprenant les discussions conceptuelles et théoriques de la justice spatiale, la question de la *justice procédurale* est centrale en tant que point d'union entre les divers éléments en discussion. Cette dimension procédurale de la justice permet de réfléchir aux liens entre théorie et action, et de visibiliser, dans une perspective de recherche, les multiples processus de mobilisation socio-spatiale dans la région. L'analyse de ces mouvements et de ces dynamiques hétérogènes, d'un point de vue méthodologique et théorique, comme nous l'avons indiqué, peut contribuer à problématiser l'expérience collective et à systématiser des savoirs territorialisés relatifs à ces champs, tout en apportant aux discussions entre justice spatiale et les trajectoires de recherche latino-américaines.

Finalement, partant d'une perspective anthropologique, et reprenant les apports de la RAP, il est pertinent de poser la question d'une reproblématisation du champ. Dans le cadre d'un examen des antécédents des conflits qui s'expriment en termes de justice environnementale en Amérique latine, le champ, multiple et soumis à des tensions, émerge comme un dénominateur commun. En effet, le champ est aujourd'hui traversé par des intérêts, des légitimités et des positionnements divers qui rendent compte de la complexité de sa composition. Cette réalité demande à être reconsidérée aussi bien sous l'angle méthodologique – en incorporant des façons de faire, des outils et des techniques pour son analyse – que sous l'angle de la théorie et de la conceptualisation.

Dans un contexte où les mécanismes et les dispositifs de la gouvernance néolibérale segmentent toujours plus, aussi bien les champs d'action que les demandes, toujours présentées comme étant les demandes particulières de collectifs particuliers devant des formes elles-mêmes particulières d'injustice spatiale, comment échapper à ces particularismes qui empêchent de reconstituer toute notion de partage ? Quels sont les champs aujourd'hui nécessaires pour penser les complexités contemporaines ? Quels sont les champs qui peuvent nous permettre de repenser le commun ?

Pour citer cet article : Carlos Salamanca Villamizar et Francisco Astudillo Pizarro, « Justice environnementale, méthodologies participatives et extractivisme en Amérique latine », [« Justicia ambiental, metodologías participativas y extractivismo en latino América », traduction : Antonia Garcia Castro], *Justice spatiale | Spatial Justice*, n° 12, octobre 2018 (<http://www.jssj.org>).

Bibliographie

Acselrad Henri, « Ambientalização das lutas sociais – o caso do movimento por justiça ambiental », *Revista Estudos Avancados*, 24-68, 2010, p. 103-119.

- Acselrad H., Padua José Augusto et Herculano Selene**, *Justiça ambiental e cidadania*, Rio de Janeiro, Relumê Dumara, 2004.
- Ares Pablo et Risler Julia**, *Manual de Mapeo Colectivo. Recursos cartográficos para procesos territoriales de creación colectiva*, Buenos Aires, Tinta Limón, 2013.
- Auyero Javier et Swistun Debora**, « Expuestos y Confundidos: un relato etnográfico sobre sufrimiento ambiental », *Iconos*, 28, 2007, p. 137-152.
- Auyero J. et Swistun D.**, *Flammable. Environmental Suffering in an Argentine Shantytown*, New York, Oxford, 2009.
- Barab Sasha A., Thomas Michael K., Dodge Tyler, Squire Kurt et Newell Markeda**, « Critical Design Ethnography: Designing for Change », *Anthropology & Education Quarterly*, 35, 2004, p. 254-268.
- Bebbington Anthony J., Hickey Samuel et Mitlin Diana C.** (éds.), *Can NGOs Make a Difference? The Challenge of Development Alternatives*, New York, Zed Books, 2012.
- Benedetti Miguel Ángel**, *Corpus minimalista y general. Casos contenciosos sobre derechos indígenas y tribales (Corte IDH)*, Mimeo, 2016.
- Berger Mauricio**, « Justicia ambiental en América Latina. Inteligencia colectiva y creatividad de derechos frente a la desposesión de derechos », *E-cadernos CES*, 12, 2012, p. 112-135.
- Bobbio Norberto**, *The Age of Rights*, New Jersey, Wiley, 1991.
- Bret Bernard**, « Introducción », in **Bret Bernard et al.** (éds.), *Justicias e injusticias espaciales*, Rosario, UNR Editora, 2016, p. 79-86.
- Bromberg Ava, Morrow Gregory et Pfeiffer Deirdre**, « Editorial Note: Why Spatial Justice », *Critical Planning*, 14, 2007.
- Bryan Joe**, « Walking the Line: Participatory Mapping, Indigenous Rights, and Neoliberalism », *Geoforum*, 42-1, 2011, p. 40-50.
- Bryan J.**, « Abordajes hacia la cartografía participativa », in **Salamanca Carlos et Espina Rosario** (éds.), *Mapas y derecho. Experiencias y aprendizajes en América Latina*, Rosario, UNR Editora, 2012, p. 13-50.
- Bullard Robert**, « Enfrentando el racismo ambiental en el s. XXI », in **Acselrad H.** (éd.) *Justiça ambiental e cidadania*, Rio de Janeiro, Relume Dumara, 2004.
- Burbick John**, « Uniting Theory and Practice in the Ethnography of Social Movements: Notes of Hopeful Realism », *Dialectical Anthropology*, vol 20, 3-4, 1995, p. 361-385.
- Carruthers David V.**, « Introduction. Popular Environmentalism and Social Justice in Latin America », in **Carruthers D. V.** (éd.), *Environmental Justice in Latin America. Problems, Promise and Practice*, Cambridge, MIT Press, 2008, p. 1-22.
- CENSAT**, *Por una Comisión de Verdad Ambiental en Colombia*, communiqué de presse, 21 juin 2016.
- CETIM**, *Human Rights Violations Committed by Transnational Corporations in Colombia*, Human Rights Council, A/HRC/6/NGO/8, 2007.
- Chapin Mac** (éd.), *Mapa de Pueblos Indígenas, Áreas Protegidas y Ecosistemas Naturales de Centroamérica*, UICN, 2016.
- Chevalier Jacques M. et Buckles Daniel J.**, *SAS?: Guía para la investigación colaborativa y la movilización social*, Madrid, Plaza y Valdes Editores, 2009.
- CINEP/PPP**, *Minería, Conflictos Sociales y Violación de DDHH en Colombia*. Bogotá, CINEP, 2012.
- Crampton Jeremy W. et Elden Stuart**, *Space, Knowledge and Power. Foucault and Geography*, Londres, Routledge, 2007.

- Defensoría del Pueblo de Colombia**, *Crisis humanitaria en La Guajira. Acción integral de la Defensoría del Pueblo en el Departamento*, Bogota, Defensoría del Pueblo, 2014.
- Faburel** Guillaume, « Current Debates on Environmental In/equities. Greening on Urban Spaces », *Justice Spatiale/Spatial Justice*, 2 (<http://www.jssj.org/article/debats-sur-les-inegalites-environnementales-une-autre-approche-de-lenvironnement-urbain/>), 2010.
- Fals Borda** Orlando, « The Application of Participatory Action-Research in Latin America », *International Sociology*, 2-4, 1987, p. 329-347.
- Fals Borda** O., « Orígenes universales y retos actuales de la IAP (Investigación Acción Participativa) », *Análisis Político*, 38, 1999, p. 71-88.
- Fals Borda** O., « Some Basic Ingredients », in **Fals Borda** O. et **Rahman** Muhammad (éds.), *Action and Knowledge. Breaking the Monopoly with Participatory Action Research*, New York, The Apex Press, 1991, p. 3-12.
- Fals Borda** O., *Historia doble de la Costa. I. Mompo y Loba*, Bogota, Carlos Valencia Editores, 1979.
- Fals Borda** O. et al., *La violencia en Colombia*, Bogota, Universidad Nacional, 1962.
- Fals Borda** O., *La ciencia y el pueblo: nuevas reflexiones sobre la investigación-acción*, in Asociación Colombiana de Sociología, *La sociología en Colombia: balance y perspectivas*, Memoria del Tercer Congreso Nacional de Sociología, Bogota, 20-22 août 1980, p. 149-174.
- Fals Borda** O. et **Rahman** M., « A Self Review of PAR », in ID., *Action and Knowledge: Breaking the Monopoly with Participatory Action Research*, New York, The Apex Press, 1991, p. 24-36.
- Fol** Sylvie et **Pflieger** Géraldine, « Environmental Justice in US: Construction and Uses of a Flexible Category. An Application and Transportation Policies of San Francisco Area », *Justice Spatiale/Spatial Justice*, 2, 2010.
- Gobert** Julie, « Environmental Justice, Community Benefit and the Right to the City. The Case of Detroit », *Justice Spatiale/Spatial Justice*, 2 (<http://www.jssj.org/article/justice-environnementale-community-benefits-et-droit-a-la-ville-le-cas-de-detroit/>), 2010.
- Gubrium** Aline et **Harper** Krista, *Participatory Visual and Digital Methods*, Londres, Routledge, 2013.
- Grünberg** Georg et **Pereira** Levi (éds.), *Localización de las comunidades Guaraní en Argentina, Bolivia, Brasil, Paraguay y Uruguay. Situación en 2016*, Sao Paulo, ISA-CTI-CIMI, 2016.
- Hemment** Julie, « Public Anthropology and Paradoxes of Participation: Participatory Action Research and Critical Ethnography in Provincial Russia », *Human Organization*, 66-3, 2007, p. 301-314.
- Hervé Espejo** Dominique, « Noción y Elementos de la Justicia Ambiental. Directrices para su aplicación en la planificación territorial y en la evaluación ambiental estratégica », *Revista de Derecho*, 23-1, 2010, p. 9-36.
- Latta** Alex et **Wittman** Hannah, « Citizens, Society and Nature: Sites of Inquiry, Points of Departure », in ID. (éds.) *Environment and Citizenship in Latin America. Natures, Subjects and Struggles*, New York-Oxford, Berghahn Books, 2012.
- Leff** Enrique, *Justicia ambiental: construcción y defensa de los nuevos derechos ambientales culturales colectivos en América Latina*, Mexico, PNUMA, 2001.
- Leff** E., « La Ecología Política en América Latina: un campo en construcción », *Sociedade e Estado*, 18-2, 2003, p. 17-40.
- Marcuse** Peter, « Spatial Justice: Derivative but Causal of Spatial Injustice », *Justice Spatiale/Spatial Justice*, 1 (<http://www.jssj.org/wp-content/uploads/2012/12/JSSJ1-4en2.pdf>), 2009.

- Martínez-Alier** Joan, « Macroeconomía ecológica, metabolismo social y justicia ambiental », *Revista de Historia Actual*, 9, 2011, p. 149-168.
- Martínez-Alier** J., « Conflictos Ecológicos y Justicia Ambiental », *Papeles*, 103, 2008, p. 11-27.
- Martínez Novo** Rodrigo, « Un modelo de análisis del conflicto socioambiental para aprender-investigar », *Revista Latinoamericana de Metodología de la Investigación Social*, 3-2, 2012, p. 35-47.
- Olivera Finger** Marina et **Bortoncello Zorzi** Felipe, « Environmental Justice », *United Nations Journal*, 1, 2013, p. 222-243.
- Oslender** Ulrich, « Espacio, Lugar y Movimientos Sociales: Hacia una espacialidad de la resistencia », *Scripta Nova*, 6-115 (<http://www.ub.edu/geocrit/sn/sn-115.htm>), 2002.
- Oslender** U., « De Fracaso y Frustración en el Trabajo de Campo: como asumir la ética de la representación en la investigación participativa », *Tabula Rasa*, 19, 2013, p. 355-371.
- Ortiz** Marielsa et **Borjas** Beatriz, « La Investigación Acción Participativa: aporte de Fals Borda a la educación popular », *Espacio Abierto*, 17-4, 2008, p. 615-627.
- Pratt** Brian, « The Camisea Gas Project: Indigenous Social Movements and International NGO's in the Peruvian Amazon », in **Bebbington** Anthony (éd.), *Social Movement, Economic Development and Extractive Industry. Evidence from South America*, Londres, Routledge, 2012, p. 172-186.
- Rahman** M., « Theoretical Standpoint of TAR », in **Fals Borda** O. et **Rahman** M. (éds.), *Action and Knowledge. Breaking the Monopoly with Participatory Action Research*, New York, The Apex Press, 1991, p. 13-23.
- Rambaldi** Giacomo et al. in **Salamanca** Carlos et **Espina** Rosario (éds.), *Mapas y Derecho. Experiencias y aprendizajes en América Latina*, Rosario, UNR Editora, 2012, p. 75-94.
- Risler** Julia et **Ares** Pablo, « Talleres de Mapeo. Recursos lúdicos y visuales para la construcción de conocimiento colectivo », *Ecología Política. Cuadernos de Debate Internacional*, 48, 2014, p. 76-83.
- Salamanca** C., *Alecrín. Cartografías para territorios en emergencia*, Rosario, UNR Editora, 2012.
- Salamanca** C., *Movilizaciones Indígenas, Mapas e Historias por la propiedad de la tierra en el Chaco Argentino*, Buenos Aires, FLACSO/IWIGIA, 2001.
- Salamanca** Carlos et **Espina** Rosario, *Mapas y derechos: Experiencias y Aprendizajes en América Latina*, Rosario, UNR, 2012.
- Salamanca Villamizar** Carlos, **Astudillo Pizarro** Francisco et **Fedele** Javier, « Trayectorias de la(s) justicia(s) espacial(es) en América Latina. Un estudio introductorio », in **Bret** B. et al. (éds.), *Justicia e injusticias espaciales*, Rosario, UNR Editora, 2016, p. 11-66.
- Salamanca** Carlos et **Astudillo Pizarro** F., « Justicia(s) Espacial(s) y Tensiones Socioambientales. Desafíos y posibilidades para la etnografía a un problema transdisciplinar », *Etnografías Contemporáneas* 2-3, 2016, p. 24-54.
- Sánchez** Raúl et **Pérez** Alfons, « Mapeo 2.9. Ampliando los límites de la cartografía crítica », *Ecología Política. Cuadernos de Debate Internacional*, 48, 2014, p. 69-75.
- Sánchez Coronimas** Alba et **Urdiki Azkarraga** Leire, « Pascua Lama: el oro bajo los glaciares », *Ecología Política. Cuadernos de Debate Internacional*, 33, 2007, p. 118-121.
- Soja** Edward, *En busca de la justicia espacial*, Valence, Tirant Humanidades, 2014.
- Temper** Leah et al., « EJAtlas, Mapeo colaborativo como herramienta para el monitoreo de la (in)justicia ambiental », *Ecología Política: cuadernos de debate internacional*, 48, 2015, p. 10-13.
- Torres Carrillo** Alfonso, *Educación Popular. Trayectoria y actualidad*, Bogota, El Buho, 2007.

Tribunal Superior del Distrito Judicial de Bogotá, *Tutela No.: 2016-01719 00 (138.16) 1ª. Inst. Asociación de autoridades tradicionales indígenas Wayúu vs. Presidencia de la República y otros / Decisión: Concede y declara improcedente*, 27 juillet 2016.

Walter Mariana et Urdiki Leire, « Consultas comunitarias y vecinales contra la minería metálica en América Latina (2002-2012) », *Ecología Política*, 48, 2014, p. 48-53.